

Bienvenue aux migrants



Moment de partage et de convivialité. 26 mars 2017. Espace Mozart.

- EDITO - So-

« Bienvenue aux migrants » : à Talence, comme dans de nombreuses communes de France, bien plus qu'un slogan, c'est un engagement et surtout une réalité.

Talence n'a pas attendu la vague des réfugiés de guerre venue de Syrie, pour compter parmi ses habitants des étrangers. De nombreux Talençais, membres de comités de soutien dans les écoles, d'organisations, d'associations, accompagnent tous les jours ceux qui attendent un titre de séjour ou son renouvellement, qui cherchent du travail, un logement, qui ont besoin d'aide.

En octobre 2016, notre commune a vu l'ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) au château des Arts, pour accueillir des jeunes adultes venus du Soudan, d'Afghanistan, d'Irak, d'Erythrée, de Libye et de Côte d'Ivoire, qui ont fui leur pays pour sauver leur peau, sont passés par la Libye où ils ont connu l'enfer (travail forcé, emprisonnement ...), ont traversé la Méditerranée au péril de leur vie et se sont retrouvés à Calais pour tenter le passage vers le Royaume uni.

Un petit groupe de personnes, pour la plupart non talençaises d'ailleurs, ont bien tenté de semer la zizanie et d'exploiter politiquement l'évènement mais la réaction des riverains relayée par un mouvement plus large à l'échelle de la commune, a balayé la haine, le racisme et la xénophobie. Pendant six mois, des dizaines de bénévoles, regroupés en association (ARTS : Accueil Réfugiés Talence

l'idarité) se sont relayés pour accompagner les résidents et ont noué avec eux des liens d'amitié. Aujourd'hui le CAO a fermé, certains des ces jeunes migrants ont obtenu le statut de réfugiés, d'autres l'attendent encore.

Ce même élan de solidarité a existé autour du CAO de Mérignac mais là, l'Etat (la Préfecture), a décidé, après la fermeture du centre, d'arrêter les résidents (les frères de ceux du CAO de Talence), de les priver de liberté, de les enfermer au Centre de Retention Administrative et de les expulser de force vers l'Italie, en refusant obstinément de traiter leur demande d'asile en France. L'Etat protecteur pendant six mois devenait maltraitant. Un beau gâchis et, pour les migrants et les bénévoles, un sentiment de trahison.

Ces migrants fuient la guerre et la violence politique, d'autres fuient l'insécurité économique et sociale qui peut être aussi violente. L'accueil et l'accompagnement, ça ne se divise pas !

Jeunes mineurs, jeunes adultes, jeunes couples, familles avec enfants, ils quittent leurs pays, leurs métiers, leurs familles, leurs amis pour sauver leur peau, ils ne reviendront pas en arrière, ils assument les conséquences terribles de cet arrachement, pour leur vie et celle de leurs proches, aidons les à traverser les étapes les plus difficiles de leur parcours et rappelons à ceux qui gouvernent en notre nom, leurs devoirs pour que leurs droits soient respectés.

Des politiques migratoires européennes à l'accueil solidaire à Talence.

Les migrations internationales en Europe et en France en particulier ont été fortement marquées ces dernières années par l'arrivée de demandeurs d'asile en provenance de pays subsahariens (Soudan, Erythrée, Somalie, Mali, Guinée, Gambie, Côte d'Ivoire) et moyen-orientaux (Syrie, Afghanistan, Irak) marqués par des conflits armés et, sur le plan politique, par des régimes dictatoriaux ou par l'instabilité comme dans la Libye de l'après-Mouammar Kadhafi. Ces désordres politiques ont précipité sur les routes de nombreuses personnes, parmi lesquelles plus d'un million sont arrivées en 2015 en Europe de l'Ouest par voie terrestre (Turquie puis Europe orientale et centrale) ou maritime (Turquie/mer Égée et Libye/mer Méditerranée).

L'appel à la mobilisation de la chancelière allemande Angela Merkel (« *wir schaffen das* », « nous allons y arriver ») le 31 août 2015 puis l'ouverture des frontières, dans la nuit du 4 au 5 septembre, aux réfugiés bloqués à la frontière hongroise symbolisaient les prémices d'une politique accueillante. Elle sera pourtant de courte durée puisque le 13 novembre, Angela Merkel approuve la décision de son ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière, d'appliquer de nouveau les règles européennes dites de « Dublin » qui obligent les migrants à déposer leur demande d'asile dans leur pays d'arrivée dans l'Union, alors même que la Cour européenne de justice estime que le traitement des demandeurs d'asile en Grèce et en Hongrie n'est pas conforme aux règles de la dignité humaine. Cette décision vient confirmer la tendance au durcissement des politiques d'immigration en Europe puisqu'entre septembre et novembre 2015, des murs et des barrières anti-migrants sont érigés sur les frontières hongroise, serbe, slovène, croate, autrichienne ; la Suède réinstalle les contrôles aux frontières, le Danemark les renforce. Certains États connaissent des dérives (ultra)nationalistes comme la Hongrie de Viktor Orban où l'armée a désormais le droit de tirer sur les migrants. Partout, les crispations sont palpables. En France, celles-ci se cristallisent particulièrement autour de deux axes majeurs : la région du Calais, avec ses points de passage vers l'Angleterre, et la vallée de la Roya, qui relie l'Italie à la France via l'axe Vintimille-Menton/Nice ou à travers le relief montagneux.

La France, mauvaise élève de l'asile.

La France se distingue d'autres pays d'Europe occidentale par son faible taux d'absorption de demandeurs d'asile et l'acceptation implicite du pourrissement du climat social et migratoire dans le Calais depuis la fermeture du centre d'hébergement et d'accueil humanitaire de la Croix Rouge à Sangatte en 2002. Conformément au programme européen de « relocalisation » validé à l'été 2015, la France doit accueillir 30 000 réfugiés sur un objectif européen total de 160 000 personnes relocalisées en deux ans. Les pouvoirs publics français y voient l'occasion de justifier d'une politique de répartition des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire national, déjà entamée depuis plusieurs années et encore accentuée par le démantèlement du bidonville de Calais, progressif en 2015 puis final en octobre-novembre 2016, mais qui reprend en 2017 suite à la destruction du camp de Grande-Synthe (près de Dunkerque) en avril et au démantèlement du camp de La Chapelle à Paris en mai. Cette politique de répartition s'applique également aux mineurs non accompagnés (MNA) qui, soit sont répartis de façon aléatoire au départ de Calais début novembre 2016, soit se voient appliqués la politique de péréquation qui a pour conséquence directe de les envoyer d'un département à un autre, d'allonger les délais de procédure avec le risque pour ces jeunes d'atteindre leur majorité et de ne plus pouvoir rester en France au titre de la protection de l'enfance.

Cette politique nationale de relocalisation et de péréquation, ainsi que la loi du 29 juillet 2015 sur l'asile, ont conduit à l'instauration de différents dispositifs, ajoutés à ceux déjà existants, comme les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) et l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) qui viennent pallier l'engorgement des Centres d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA). La politique de « mise à l'abri » qui a conduit à la création en 2015 et 2016 de près de

400 Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) et CAOMIE (pour les mineurs isolés étrangers) sur l'ensemble du territoire national hors l'Île-de-France et la Corse visant à accueillir 12 000 migrants, a particulièrement favorisé l'émergence de dynamiques locales, en faveur ou non de l'accueil des migrants.

Un CAO au Château des Arts

À Talence, l'implantation d'un CAO sur le site du Château des Arts a donné lieu à des réactions diverses mais, rapidement, les manifestations solidaires ont pris le pas sur les sentiments hostiles. Début octobre 2016, dès l'annonce de la création du CAO par les autorités municipales et préfectorales, un groupe de riverains se réunit pour créer un collectif d'accueil afin de contrer les tentatives de déstabilisation de militants de la droite radicale qui s'invitent à la première réunion d'information en présence de MM. Dartout (préfet de Gironde) et Cazabonne, puis diffusent dans les boîtes aux lettres du quartier des tracts au contenu xénophobe. Les réactions à la création du collectif d'accueil sont très positives au point qu'une centaine de personnes le rejoignent dans les jours qui suivent. Après l'ouverture du CAO le 24 octobre 2016 et l'arrivée d'une cinquantaine de jeunes hommes en demande d'asile, majoritairement Afghans et Soudanais, le collectif d'accueil devient l'association Accueil Réfugiés Talence Solidarité, pour ARTS. Très vite, l'association gagne 160 membres et développe une palette d'activités parmi lesquelles les cours de français langue étrangère (FLE), un accompagnement santé ainsi que culturel (promenades en ville, découverte de la médiathèque, visite du musée d'Aquitaine), des moments de convivialité dans la salle municipale Mozart (goûters, jeux, discussions, concert, danse), un atelier vélo (20 vélos réparés avec les résidents du CAO), des collectes de vêtements et de produits d'hygiène en collaboration avec le Secours Populaire, ainsi que des actions d'éducation populaire (réunion publique sur les migrations en présence de plus de 300 personnes, présentation-débat à la Librairie Georges, projection-débat au cinéma Gaumont). L'association ARTS parvient également à inscrire deux Afghans du CAO au cursus de français langue étrangère de l'Université Bordeaux-Montaigne. Elle espère inscrire 5 réfugiés et demandeurs d'asile pour la rentrée 2017-18.

En dépit de sa courte mais néanmoins riche histoire, cette magnifique aventure humaine connaît un nouveau tournant depuis la fermeture du CAO, en avril 2017. Certains résidents ont obtenu le statut de réfugié, d'autres ont été déboutés du droit d'asile et sont en procédure de recours, d'autres encore attendent la réponse de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Tous ont été répartis dans différentes structures, à Lormont, Bègles mais aussi à Mont-de-Marsan et Périgueux. L'association ARTS reste en lien et continue d'organiser des moments de convivialité avec ceux qui le souhaitent. Mais elle se tourne également désormais vers un autre public, celui des familles demandeuses d'asile logées dans un hôtel de la ville depuis le mois de mars 2017.

Isabelle Rigoni



300 personnes à la réunion publique salle Mozart, le 16 novembre 2016.



Collectes.

Le *Secours Populaire* de Talence, situé tout près du CAO, s'est proposé, dès l'arrivée des jeunes venant de Calais, de leur fournir des vêtements et des chaussures ainsi que des stylos. Nous les avons reçus par petits groupes pour permettre une aide plus personnalisée. Nos vêtements en

réserve n'étant pas toujours à leur taille ou en quantité suffisante nous avons fait appel aux membres de l'association ARTS pour compléter. Nous nous sommes rapidement aperçus qu'ils avaient aussi besoin de produits d'hygiène, de lessive, de bassines, de séchoirs, de jeux, de livres... Des mails envoyés régulièrement aux membres de l'association ARTS ont permis de combler la plupart de ces manques si nous n'avions pas ce qu'il fallait au *Secours Populaire*. Les jeunes ont par la suite pris l'habitude de venir voir ce que nous proposons au local et ont acheté à tout petit prix (1 ou 2 euros) ce dont ils avaient besoin : bouilloires, tasses, casseroles, poêle, fer à repasser... Les relations entre les jeunes du CAO et les membres du *Secours Populaire* ont toujours été très chaleureuses. Certains continuent de venir nous voir même depuis leur départ de Talence.

Geneviève Berjon-Cassiède

Atelier Vélo.

Fin novembre 2016 : l'association ARTS propose aux résidents du CAO un atelier « réparation vélos ». Les adhérents de ARTS se mobilisent pour faire don de vélos inemployés, qui seront réparés avec les résidents qui le souhaitent, puis laissés à leur disposition.



Xavier et Renaud (bénévoles de ARTS) récupèrent les vieux vélos, les amènent à Etu-Récup, ressourcerie de l'Université, qui ouvre pour cela son atelier 2 après-midi par semaine (on les remercie vivement pour leur accueil chaleureux). Ils aident les jeunes migrants du CAO de Talence à les remettre en état.

Au total, 20 vélos vont être

réparés, et sont maintenant partis avec les jeunes vers leur nouvelle orientation (heureusement que certains trains régionaux ont un espace vélo gratuit!!!). Belle expérience que ces moments partagés, moyen de transport décidément universel, recyclage très positif, qui redonnent vie à nos vélos et bonheur affiché aux nouveaux utilisateurs ...



Renaud André et Xavier Tantot

Accompagnement santé.

ARTS a mis en place dès l'arrivée des migrants au château des Arts un groupe de volontaires pour aider à l'accompagnement des migrants aux PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) à Saint André et Pellegrin. Les PASS accompagnent dans l'accès aux soins les personnes en situation de précarité qui n'ont pas de couverture sociale.

Notre rôle, en partenariat avec le CAO, a été de les accompagner dans leur parcours santé : soins dentaires, consultations, radios, hospitalisations... et de les aider lors de la prise en charge administrative. Transport, attente commune, suivi médical, discrétion : notre accompagnement a été varié, riche d'échanges et surtout indispensable.

S'occuper des corps, nourrir, loger (sans intimité, sans confort) soigner à coup de médicaments dont beaucoup de somnifères nous est apparu bien insuffisant. Nous ne pouvons ignorer les blessures de leur âme, les parcours d'exil douloureux et leurs désirs si forts de partager notre commune humanité en respectant la devise Républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nicole Rumeau, Xavier Tantot

Apprentissage du français.

Jeudi 10 novembre 2016, première rencontre étudiants/professeurs, pour expliquer l'organisation proposée pour les cours de FLE (Français Langue Etrangère) : une cinquantaine de résidents du CAO (essentiellement soudanais et afghans, absolument non francophones), une vingtaine d'enseignants bénévoles adhérents de ARTS (en majorité professeurs, en exercice ou retraités...). Ambiance sérieuse, curiosité réciproque, on ne se connaît pas encore !

Chacun s'inscrit dans les 6 groupes de 8 apprenants proposés, et pourra participer à deux cours hebdomadaires dans un premier temps.



Notre groupe d'enseignants bénévoles FLE-CAO est constitué depuis 2 semaines, et a beaucoup travaillé pour construire, en très peu de temps, un projet cohérent, qui tient compte des besoins et des contraintes posées par ADOMA, gestionnaire du site.

12 créneaux hebdomadaires d'une heure sont accordés à ARTS, pour les cours de français, dans la salle d'activités polyvalente du CAO.

Il s'agit de proposer une première approche du français, prioritairement à l'oral dans un premier temps, ciblant les situations concrètes de la vie quotidienne, et la capacité à remplir les premiers documents administratifs : saluer, se présenter, s'orienter dans la ville et les transports, etc... Les groupes se sont faits par affinités, les niveaux sont très hétérogènes. Peu étaient étudiants dans leur pays d'origine (2 personnes pourront, avec l'aide de ARTS, intégrer les cours de FLE de l'université).

Une dizaine n'a jamais été scolarisée, d'autres quelques années. Beaucoup maîtrisent plus ou moins l'anglais oral, appris au cours de leur migration, mais généralement pas l'alphabet latin... En mesurant nos propres difficultés à répéter correctement un mot arabe ou pachtou, à reproduire quelques lettres en écriture arabe, nous réalisons l'ampleur de l'effort nécessaire.

Commencés le 14 novembre, nos cours seront assurés sans interruption, jusqu'au 31 mars, soit 20 semaines, 240 cours. L'apprentissage se fait par palier, la prise de parole (en français...) est difficile.

Début janvier, nous ressentons tous (profs et étudiants) une nette avancée. Quelques uns ont renoncé, devant la grande difficulté de la tâche, et l'incertitude quant aux réponses à leurs demandes d'asile, c'est très compréhensible. Mais beaucoup demandent davantage de cours hebdomadaires, et s'intègrent dans d'autres grou-

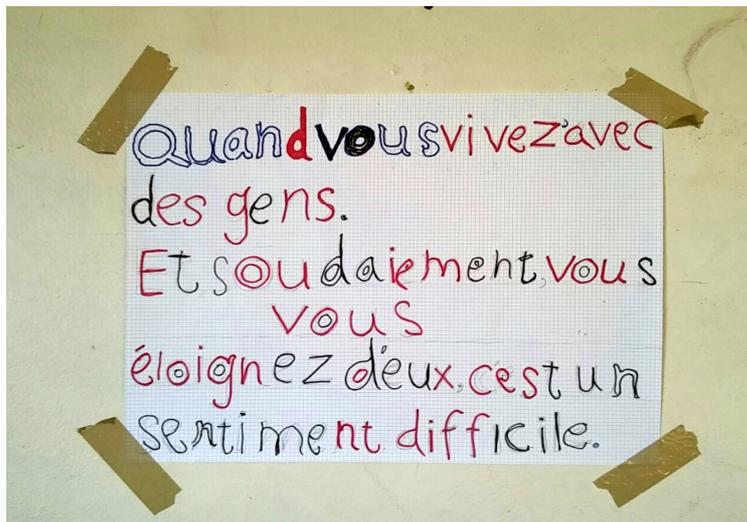
pes. On passe des mots aux phrases, on écrit davantage, et quand on entend « répétez s'il vous plaît », c'est que l'on a été partiellement compris...

Jeudi 30 mars 2017 : derniers jours du CAO de Talence, nous organisons un pot « d'au-revoir » profs-élèves. Les 2 tableaux noirs qui nous ont servi pendant 5 mois sont entièrement dessinés de paysages africains (merci Ibrahim...), savane idyllique et calme, maisons rondes au toit de chaume, animaux et fleuve paisibles, portrait d'un chanteur soudanais de reggae reconnaissable à sa coiffure et ses lunettes carrées... Souvenirs reconstruits d'avant la guerre, d'avant l'exil... Nous le prenons comme un cadeau, ainsi que tous les messages de remerciements reçus.

Nous aussi, nous remercions très sincèrement nos « apprenants » si motivés, pour ces cours riches d'échanges et de plaisir partagé.

Josette Delpey

Commission convivialité.



Une douzaine de rencontres entre les réfugiés résidents du CAO de Talence et les Talençais adhérents à l'association ARTS ont eu lieu. Des musiciens, des concerts de groupes Bordelais (*Jazzymuté*, *Goualeurs de Paludate*), et même un bal poussière dans la pure tradition africaine de percussions, danses et chants, ont animé quelques après midi dans la salle Mozart de Talence.

Un repas préparé par les réfugiés a apporté un supplément d'âme à la période de Noël, ou encore des jeux de société ont permis de

réunir les uns et les autres quelle que soit la langue parlée.

A chaque fois, de nombreux gâteaux fait maison, spécialités diverses, confiseries, thés à la menthe, café et jus de fruits, apportés par les Talençais ont contribué à ces moments de convivialité.

L'installation de la salle, puis le rangement et le nettoyage a toujours eu lieu de façon spontanée et partagée entre réfugiés et Talençais.

De réels moments de convivialité ont été partagés, notamment grâce à la musique, à travers les jeux, la nourriture, la danse et les chants ou parfois simplement avec des regards ou des sourires, permettant la communication et le mélange des langues et cultures.

Pour le dernier rendez-vous salle Mozart, le 26 mars 2017, avant la fermeture du CAO et le départ des Soudanais, Afghans, Ivoiriens et Erythréens vers d'autres lieux, d'autres épreuves ; un groupe avait préparé des affiches pour ARTS (en français, grâce à leur initiation à la langue française !), ainsi qu'un chant accompagné de percussions afin de nous remercier. Un moment fort et chargé en émotions !

Ce même jour, un bal poussière a eu lieu, avec un soleil de printemps généreux. Emportés par les rythmes et chants des musiciens, venus ce jour ainsi que des Soudanais, réveillés par leur culture musicale, nous avons dansé les uns avec les autres, accompagné les rythmes de nos mains et de nos yeux émerveillés... un moment de convivialité exceptionnel pour refermer la parenthèse talençaise... mais pas l'engagement humain de l'association ARTS.

Pour informer les résidents des manifestations, nous avons édité des flyers en trois langues qui leur étaient distribués au CAO, souvent grâce aux intervenants FLE.

Une page Facebook a été créée début novembre par deux étudiants de « Sciences Po for refugees » puis gérée par ARTS, afin de relayer des informations : appels aux dons, articles de presse, concerts ouverts à tous, informations et retour sur quelques moments de convivialité... ainsi que pour communiquer en message privé avec des personnes découvrant notre association ou souhaitant apporter des aides en tous genres.

Deux associations, « Sciences Po for refugees » et « Coexister » nous ont rejoint et nous ont permis d'organiser des matchs de foot sur le campus universitaire et d'emmener certains réfugiés au stade à Bordeaux lac.

La fermeture du CAO n'a pas pour autant mis fin à nos rencontres conviviales qui prennent désormais la forme de pique-niques, au parc Peixotto ou à Bègles plage...

Nathalie Bal, Déborah Gimenez et Léna Bassel

Le CAO de Talence a fermé ses portes mais ARTS (*Association Réfugiés Talence Solidarité*) continue son action bénévole : contacts réguliers avec les anciens résidents, nouveaux accompagnements pour des demandeurs d'asile sur notre commune, apprentissage du français, accompagnement scolaire, collectes, convivialité, ateliers... et toutes vos idées qui seront les bienvenues lors de la :

Réunion publique

ouverte à tous

Jeudi 19 octobre 2017 à 18h30

salle Robespierre, 41 rue Dourout Talence (quartier de la Mairie)

Venez nombreux !

ARTS, 21 rue du Doyen Vizios 33400 Talence.
mcinformations.net

Artalence33@gmail.com

facebook



Ce journal citoyen est exclusivement financé par une souscription citoyenne permanente. Envoyez votre participation à *Dazibao journal citoyen talençais*, 11 Ter rue du professeur Roux 33 400 Talence. journaldazibao@wanadoo.fr